

5 Documentation complémentaire

Désireux d'étendre notre documentation sur notre nom de famille au delà des frontières du canton de Fribourg, des recherches ont été entreprises aux archives cantonales de Neuchâtel, Vaud, Valais, Genève, ainsi qu'aux archives départementales de la Haute-Savoie à Annecy.

Notons que jusqu'au XVe siècle, aucun fait saillant n'a été constaté en ce qui concerne un expatriement ou un exode de la population de Corserey vers les pays romands.

Ce n'est guère qu'à partir de décembre 1447 que Fribourg envoya des émissaires, entre autre Jean Serrovy, pour incendier les maisons dans les villages de la seigneurie de Montagny, moyennant rétribution de un florin par maison brûlé. Le village de Corserey ne fut, de ce fait, pas épargné (Annales 1929, page 27).

Puis, selon Mr. Wicht, chapelain de Corserey, ce village ayant été pris et incendié par les fribourgeois en 1447, il s'en suivit une émigration en masse vers le pays de Vaud.

Cette émigration ne doit avoir été, du reste, qu'éphémère. Après l'occupation du village et la pacification des esprits, le mal du pays aidant, nos braves émigrés réintégrèrent peu à peu leur village abandonné.

A part cet exode, il faut supposer que les habitants de Corserey restèrent en général attachés à leur sol natal.

Il y a cependant quelques cas isolés; ainsi en

- 1589, Anthon Wuarno de Praroman est reçu bourgeois forain de Fribourg
- 1655, un Wuarno est reçu bourgeois commun de la même ville
- Puis, au siècle dernier, plusieurs Vuarnoz acquirent la nationalité neuchâteloise avec la bourgeoisie de Neuchâtel
- Un autre opta pour la France.

Les recherches poursuivies avec ténacité, ont été longues et laborieuses. Elles ont donné de bons résultats et permis ainsi de compléter d'une manière satisfaisante l'étude entreprise.

5.1 Canton de Neuchâtel.

En jetant un coup d'oeil dans la bibliographie des cantons romands, on trouve une quantité de noms de famille ayant une grande analogie avec celui de VUARNOZ.

Ainsi, si l'on consulte de dictionnaire historique et biographique de la Suisse, tome VII, page 24, on y lit qu'en 1335 déjà, des familles Vuarnod habitaient Neuchâtel et en étaient bourgeoises. En 1440, ainsi qu'au XIXe siècle, on fait les mêmes constatations.

Les renseignements que nous donnent les archives de l'Etat de Neuchâtel se rapportent aux familles Varnod, Warnod, Vuarnod, Vernout, etc.

Il est intéressant de constater que la généralité des noms de famille neuchâtelois ayant leur terminaison en O s'écrit avec un Z (Sandoz, Droz, Noz, etc.), tandis que les noms de famille Vuarnod, Varnod, etc. ont la leur en OD.

Il est douteux, déclare l'archiviste cantonal de Neuchâtel, qu'un lien existe entre les familles VUARNOZ fribourgeoises et Vuarnod ou Varnod neuchâteloises. En tous cas, il serait difficile de l'établir.

Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, trois familles VUARNOZ, originaires de Corserey et ayant habité longtemps Neuchâtel, ont acquis, au siècle dernier, la nationalité neuchâteloise ainsi que la bourgeoisie de la bonne ville de Neuchâtel. Ce sont:

- Pierre Vuarnoz, sans descendance masculine, le 28 février 1896.
- Simon Vuarnoz, et son fils Léon, sans descendance et ses filles Angèle et Juliette, célibataires, le....
- Eugène Vuarnoz, et ses fils Robert, André, Philippe et Jean, sans descendance, le 21 septembre 1907.

Les anciennes familles Warnod ou Varnod, bourgeoises de Neuchâtel, sont mentionnées pour la première fois en 1353. Elles sont éteintes au pays de Neuchâtel, mais la branche subsiste en France.

A titre historique, relevons que la Feuille d'Avis de Neuchâtel a fêté en octobre 1938, le 200e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle a publié un numéro spécial sur lequel on pouvait y lire:

En 1477 le 25 juillet, une industrie s'enracina à la source de la Serrières. Pierre de Piémont et de Cazelle, ainsi que Jehanin VARNOZ (Z) créèrent un moulin à papier. Le produit, auquel un travail à la main assurait une haute valeur artistique, fut introduit et utilisé dans le pays de Neuchâtel.

A cette époque, 120 à 180 livres de papier au format de 44 / 56 cm furent confectionnés par 8 pape-tiers en seize heures de travail quotidien. En l'année 1838, le métier à bras fut remplacé par une première machine à papier continu, en prévision des progrès techniques dans l'art, de l'imprimerie et de la reproduction typographique.

Par ailleurs, dans son ouvrage LES CHATEAUX NEUCHATELOIS ANCIENS ET MODERNES, édité à Neuchâtel en 1845, Mr. D. G. Huguenin, conseiller d'état et maire de la Brévine, retrace aux pages 172 et 173, la tentative de Charles le Téméraire, de pénétrer en Suisse par le comté de Neuchâtel, en forçant le passage par les défilés de St. Sulpice (Val de Travers).

Voici cette relation reproduite fidèlement:

1475

Les propositions de paix du Comte de Neuchâtel au Duc Charles de Bourgogne ayant été rejetées avec hauteur, il fallut abandonner toute espérance de pacification et la guerre éclata.

Nous avons dit, et nous ne répéterons pas ici comment l'armée du Duc qui voulut pénétrer dans les pays par les défilés de St. Sulpice, fut repoussée a grands coups d'arquebusades, et comment furent frottés les plus curieux et hardis Bourguignons. Chacun connaît l'issue de cette bataille, où l'armée de Charles, si superbement accoutrée, fut épandue comme fumée par vent de bize.

On sait comment le brave banneret VARNOD, de Neuchâtel, qui ne perdit que neuf hommes, quoiqu'il fût au fort de la bataille, rentra en triomphe dans la ville, tandis que le Comte, ses gentilshommes et les chanoines allèrent le recevoir avec des témoignages de la plus vive allégresse.

Et du plus loin que le dit seigneur Rodolphe vit la bandière de la ville aux poings du banneret VARNOD, il se prit à rire d'aise, es battant ses mains et criant paroles d'affection au dit sieur banneret: Or ça, mon compère, le bien revenu soyez!

5.2 Canton de Vaud

En parcourant le registre des familles aux archives cantonales vaudoises, on relève qu'à Lausanne, Avenches, Villeneuve, Corsier et Morges, des familles VUARNOZ s'étaient fixées temporairement dans ces localités.

On trouve, par exemple, à Lausanne en 1476, un VUARNOZ originaire d'Autigny.

Quant à l'exode des habitants de Corserey en terre vaudoise, après l'incendie de leur village en 1477, les chroniques vaudoises n'en font aucune mention. Notre argumentation à ce sujet, relatée à l'introduction de ce chapitre trouve ainsi sa confirmation.

Nous donnons ci-après la liste des VUARNOZ ou noms similaires relevés aux archives cantonales vaudoises:

Vuarnoz, Vuargnoz, Vuargnio	de Bourdignins à Villeneuve en 1600 et années suivantes
Vuarnoz	de Corsier en 1581
Vuarnoz, Varnoz	d'Avenches en 1584, 1610 et années suivantes à Lausanne
Vuarnoz	à Morges et Thônnon, en 1588 et années suivantes
Warnoz, Vuargne	de Vuillerens à Morges en 1632 et années suivantes et à Grancy et Gollion en 1639 et années suivantes
Warnoz	de Vufflens-la-Ville, à Moudon en 1753
Varnod	dame de Senarclens à Grancy et Gollion en 1653
Varnod, Warnod	de Cossonay en 1641
Warnod	de Neuchâtel et Concise en 1740
Wuarroz	à Montet 1586 – 1599

Warnioz	de Lausanne, 1617
Warnery, Wuarnery, Warnay, Vuarney	de St. Cierges et Orbe, cites des 1413
Dans cette famille, plusieurs membres se distinguèrent, ce sont:	
Pierre Warnery	prêtre en 1491, maître des Innocents à la cathédrale de Lausanne en 1519, curé d'Orsonnens et de Bavois, chanoine de Lausanne en 1533, combattit la Réforme à Orbe et se retira à Fribourg, où il mourut en 1550
François Warnery	châtelain d'Orbe, défenseur des réformes en 1562
Pierre Warnery	assesseur baillival à Morges et seigneur de Cottens

Les Warnery de Morges ont eu pendant deux générations la co-seigneurie de Cottens, par suite du mariage en 1643 de Pierre Warnery avec Pernette Crinsoz de Cottens.

La branche Varney de Morges prit définitivement comme nom de famille la locution latine de Vuarnery, puis Warnery, branche à laquelle se rattachent tous ceux qui portent actuellement ce nom.
(Extrait de l'étude sur la généalogie Varney, Warney et Warnery, par Louis Warnery, Belfort 1929)

Le nom de VUARNE et ses similaires sont aussi employés dans les campagnes vaudoises pour désigner les groupes d'habitations, forêts, pâturages, etc.

En voici quelques exemples:

- Le Vuarne, commune de Gingins, 1320 m. Grands pâturages et chalet à 3 ½ heures à l'ouest de St. Cergues, dans la direction de la Dôle. Propriété de la commune de Trelex.
- Bois des Vuarnoz, commune de Lausanne, 872 m. Beau forêt communal au bord de la route de Moudon, à quelques mètres au nord de l'auberge du chalet à Gobet.
- Les Vuarnaz ou Voirgnaz, commune d'Ormonts-dessus, 1340 m territoire un peu marécageux à 3 km environ de vers l'Eglise, au nord des Diablerets et de la route du Pillon, avec un assez grand nombre de chalets disséminées.
- Vuargny-dessu, commune des Ormonts-dessus.
- Le Vuarnaz, près de Rougemont.
- Le Vuarnoz, près de Château-d'Oex.
- Au Vuarnoz, quartier de la commune de Villars-Tiercelin. Bureau de poste.
- Les Vuarines, commune de Domdidier.
- Les Vuargny et Vuarnaz, commune d'Aigle, 626 m. Groupe de maisons à 6 Km au nord-est d'Aigle. D'autres maisons du même nom se trouvent plus haut, 996m sur le territoire d'Ormonts-dessus.
- Et enfin, le torrent Vuarnier ou Maréchal, qui forme la limite entre les deux communes.

5.3 Canton de Genève

Des renseignements sur la famille VUARNOZ ont été demandés à Mr. l'archiviste cantonal genevois. Voici sa réponse:

Je n'ai rien trouvé qui puisse intéresser la famille VUARNOZ, dans nos archives.

Cette brève réponse et cette affirmation étaient quelque peu risquées. En effet, étant en correspondance avec Mr. Avezou, archiviste départemental de la Haute-Savoie à Annecy, celui-ci mieux disposé que son collègue genevois, m'a répondu ce qui suit:

En cherchant dans des répertoires onomastiques de textes, j'ai trouvé au tome VII des registres du Conseil de Genève, édition Rivoire et van Berchem, Kündig 1914, les quelques mentions ci-après:

Page 78	(Borgesias) - Johannes filius quondam Petri V u a r n u s de Aberes, habitator Gebenn., admictitur burgensis pro decem florenis parvi ponderis pro omnibus, qui prestetit juramentum solitum. (Letum est).
---------	--

	<i>* (Bourgeoisie) - Jean fils de feu Pierre Vuarnus d'Habère, habitant Genève, est admis comme bourgeois pour dix florins du petit pois pour le tout, le susdit a prêté le serment accoutumé.</i>
Page 91	<i>Die Dominico tercia februaryi, in claustro ecclesie cathedrali, in consilio generali ad sonum grosse campane et convocatis: Jo. Vuarnuz, etc. etc. * Le dimanche 3 février dans le cloître de l'église cathédrale, au conseil général, convoqués au son de la grande cloche: Jo. Vuarnuz, etc. etc.</i>
Page 204	<i>(Martis) - De Claudio Vuarnoz, ad causam sui bladi venalis, remictitur Martis. * (mardi) - Au sujet de Claude Vuarouz, par rapport au blé qu'il a à vendre</i>
Page 207	<i>Die Martis quinta augusti. De frumento Vuarnox quia vendiderat ante cridas, restitatur sine constu. * Le mardi 5 août. Le froment de Vuaroux qui a été vendu avant les mises doit être rendu sans dépens.</i>
Page 349	<i>In isto consilio episcopali aderant egregii P. Levrerii et P. Charbonerii, consindici. In consilio episcopali, dicta die hora 2a post meridiem celebrato, in qua aderant: r. domini Amblardus Goyet vicarius, A. de Malvanda cantor, P. de Grandivalle, Ja. de Malvanda, Vuarnoz, R. Conodi, P. Floreti, dominus P. Grueti officialis. * A ce conseil épiscopal étaient présents, P. Levrerii et P. Charbonerii, syndics. Au conseil épiscopal tenu le jour dit, à 2 heures de l'après-midi, auquel assistaient: rév. Don Amblardus Goyet vicaire, A. de Malvande chantre, P. de Grandvaux, Ja. de Malvanda, Vuarnoz, R. Conodi, P. Floreti, don P. Grueti, official. (21 novembre 1496)</i>
Page 402	<i>(Admodiatio) Dominus Vuarnoz solvat gabellam vini. * (Amodiation) Don Vuarnoz donne une gabelle de vin. (25 août 1497)</i>

5.4 Canton du Valais

Les recherches faites aux archives cantonales du Valais nous ont permis de faire certains rapprochements.

Il existe à Nax près de Sierre, une famille bourgeoise du Valais portant le nom de Vuarnier ou Vouarnier ainsi que Wuarnières; à Vionnaz, des Vuargnia ou Vuargnolet (diminutif de Vuargnia), et au Val d'anniviers des Vuardoud.

Quant à l'étymologie de ce nom en Valais, voici l'avis de Mr. le Dr. Meyer, archiviste cantonal à Sion:

VUARGNE ou VOUARNE, (à Sembrancher: VOUAGNE) est un mot bien compris et assez connu dans notre langue franco-provençale du Valais romand, désignant le sapin pectiné ou blanc (pinus, pinea).

Relevons encore, que dans les Mémoires et documents de la Société romande d'histoire, on y lit ce qui suit à la page 153 du volume 38:

JOHANNES VUARNERY, bourgeois de Sion promet fidélité et obéissance profonde au vicaire général établi par l'évêque Guillaume de Rarogne, sous la réserve de ses franchises. Sion, 7 et 8 juillet 1416.

Extrait des archives de la bourgeoisie de Sion.

5.5 Département de la Haute-Savoie

Les chroniques nous apprennent que Corserey était jusqu'en 1477 une ancienne terre savoisienne, ce qui pourrait laisser supposer que le nom de VUARNOZ soit d'origine savoyarde et que cette famille se soit d'abord implantée à Autigny et plus tard à Corserey au cours du XV^e siècle.

En consultant les archives vaudoises, on trouve des VUARNOZ de Persex en Savoie, des Vuarnier de Thônnon, puis des Vuarne, Vuarnoz de Thônnon également, qui habitaient le canton de Vaud dans les années 1500 à 1700.

A l'appui de ce qui précède et désirent tirer au clair cette supposition, une enquête faite à la mairie de Thônnon nous a apporté un fait nouveau digne d'être relevé dans cette étude.

En effet, nous apprîmes qu'il existe actuellement des familles VUARNET en Savoie et que l'un de ses plus dignes représentants, Mr. Emile Vuarnet, membre de l'Académie Chablaisienne et de l'Inscription des Bel-

les-lettres, domicilié à Messery (Haute-Savoie), serait à même de nous donner quelques renseignements sur cette famille.

Pressenti à ce sujet, voici ce qu'il a bien voulu nous communiquer:

A la page 143 sur le rôle des tailles de Thonon, dressé par les Bernois en 1550, que je suis allé copier aux archives de Lausanne, je relève à Excert, hameau de Messery: Pierre Quiblier dit Vuarnet possède 226 florins et doit 33 florins. Donc Vuarnet était alors un surnom.

Dans mon histoire de la ville d'Yvoire publiée dans le tome XXXVIII de l'Académie Chablaisienne, année 1930, à la page 70, je consacre un article à la famille Vuarnet. Voici le relevé de cet article:

VUARNET - Cette famille, originaire d'Essert, hameau de Messery, apparaît à Yvoire des 1598. En 1682, Philibert Vuarnet du dit Yvoire, officier provincial est âgé de 82 ans; il meurt le 29 septembre 1684, il est inscrit sergent ducal, royal, soit huissier. En 1692, un Vuarnet d'Yvoire est mis en prison par Mousour d'Ambre, capitaine dans le régiment de cavalerie française de St. Maurice. Vuarnet était accusé d'avoir voulu passer avec son bateau des cavaliers de la compagnie dans le pays de Vaud pour les faire désertier. Conduit à la prison de Thônnon, on le fit évader dans la nuit du 16 juillet 1692. Pour ce fait, la ville de Thônnon fut condamnée à payer cent écus d'amende. La Savoie était alors occupée par les armées de Louis XIV.

Cette première famille Vuarnet s'éteignit au XVIIIe siècle.

Peu avant la Révolution, une seconde famille Vuarnet venant d'Essert vint s'établir à Yvoire; elle fut surnommée "Les Popule", ses descendants existent encore à Yvoire.

L'étymologie du nom Vuarnet dérive du patois Vouargne, Vuargne, qui se prononce "Ouargne", espèce d'épicéa (sapin mâle), dont le bois lourd et imputrescible sert à faire des planchers de barques et des fenîères.

On retrouve le mot "Ouargne" écrit Vuarne sur un document du XVIe siècle de Chézery (Ain) publié par Mr. le chanoine Tournier, grand vicaire de l'évêché de Belley.

Vuarnet serait donc un diminutif de Vuarne.

Mr. Emile Vuarnet a, en outre, publié une série d'ouvrages tous d'un grand intérêt historique; citons entre autres, son Etude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse romande, ouvrage couronné par l'Académie. Au sujet de cette dernière publication, voici ce qu'écrivit Mr. Emile Vuarnet dans sa préface:

Petit propriétaire, cultivant le sol de mes ancêtres, je me suis fait un devoir, au moment où tout se transforme, de fixer notre patois tel qu'il se parlait il y a trente ans, alors qu'il était encore dans toute sa pureté. Attendre eut été trop tard.

Et enfin Mr. Emile Vuarnet nous signalait l'existence en Haute-Savoie, d'une famille bien connue VUARGNOZ, avec laquelle nous nous sommes mis en relation.

La famille VUARGNOZ, originaire d'Habère-Lullin, est citée dès le XVe siècle. Antérieurement à cette date, on ne trouve aucune précision, attendu que les registres curiaux de la commune (dont l'église est du XIIIe siècle et même avant) ayant passé à la mairie et aux pouvoirs publics, font défauts jusqu'au XVIe siècle.

L'origine des Vuargnoz est cependant plus ancienne que cette dernière date.

Selon une hypothèse et d'après une géographie de la Savoie, les noms se terminant par OZ, AZ et Y sont d'origine espagnole; c'est probablement aux environs du XIVe siècle que de nombreux espagnols quittèrent leur pays et s'établirent en France et en Savoie.

Cette hypothèse est très curieuse, en ce sens qu'elle a cours aussi bien en terre savoyarde qu'en terre helvétique. Elle est suffisamment réfutée au page 11 de cette étude pour que nous nous abstenions d'y revenir.

En Savoie enfin, plusieurs noms de famille à orthographe similaire, tels les Varnet, Vuarnet, Vuarnier, Vuargnoz, Duvuargnoz, ont la même étymologie et dérivent de la végétation, soit du sapin argente ou sapin mâle "voirgne".

La Savoie serait-elle peut-être le berceau du nom de famille VUARNOSZ? Cela pourrait paraître plausible, surtout si l'on s'en rapporte à Mr. Avezou, archiviste départemental à Annecy, lequel précise qu'il n'y a pas de raison de penser que la famille VUARNOSZ ne soit pas d'origine savoyarde. Quant à l'orthographe du nom

savoyard de Vuargnoz, on trouve aussi ce nom dans les registres écrit "Vuarnoz" et fait curieux, la même orthographe est relevée en sens inverse dans les registres fribourgeois.

La famille Vuargnoz s'est toujours maintenue et développée à travers les siècles.

Sans doute, et comme tout bon savoyard digne de ce nom, plus d'un Vuargnoz fut attiré, avec sa marmotte, vers la grande capitale; quelques uns franchirent les océans vers des pays plus hospitaliers où ils se créèrent de jolies situations. D'autres enfin, vivent disséminés en Haute-Savoie. Citons en particulier:

- Philibert Vuargnoz, à Lully, actuellement propriétaire du Château de Buffavent, ancienne demeure des barons de Sonnaz.
- Habère-Lullin forme encore le noyau de toutes ces familles. Leurs propriétés consistant en habitations, terres, forêts, sont toutes groupées en un lieu dit: Chez Vuargnoz, Les Macherets, magnifiques campagnes situées au nord de l'église et de la rivière "La Menoge".

Nous trouvons en outre, au XVe siècle: Pierre Vuargnoz, chapelain d'Habère et en 1730, François Vuargnoz, vicaire de Sciez.

Selon une hypothèse, des Vuargnoz ou Wargnies d'origines savoyarde, se fixèrent aux XIVE et XVe siècles en Picardie; ils donnèrent leur nom au village de Wargnies, dans le département de la Somme.

Et enfin, pour terminer, nous relevons ci-après une anecdote sur cette famille, due à la plume de Mr. Adonis Vuargnoz, antiquaire, mon aimable correspondant à Habère-Lullin:

La famille Vuargnoz, comme tant d'autres, existait déjà au temps des Chevaliers, coureurs d'aventures, sans gloire ni relief, mais toute aussi vivante et honnête que celle des princes ou des notaires.

Nos ancêtres partageaient leur année agricole entre le bas de la vallée en hiver, rapprochés de l'église et son parvis et en été, dans le haut de la côte séparent le Chablais bas du Chablais haut, au village alpin de l'Erpettaz.

Tout le long de la crête qui forme la sommité d'un côté du berceau de la vallée, existait une petite battue encore debout, parmi les sapins séculaires et qui était le passage des piétons comme celui des seigneurs cavaliers se rendant visite.

Ces messieurs, surtout les jeunes, que l'histoire nous donne comme si rapaces, si tyranniques et si ennemis de la plèbe, ne pouvaient faire autrement que d'être en relations quotidiennes et dépendantes les uns des autres avec le peuple qui les servait et qu'ils servaient réciproquement de leur aide directrice, de leur science et de l'autorité que leur conférait, soit leur valeur personnelle acquise ou héréditaire, soit les obligations de leur fortune.

Je ne suis pas ici pour prôner la lutte des classes, mais par induction, je n'évite pas non plus de rappeler l'harmonie des classes. Cette harmonie naturelle, issue de l'humanité, fit qu'un jour, un jeune cavalier en passant par les pâturages de l'Erpettaz, ou pâtres et bergers montaient eux-mêmes à cru leur chevaux, mi à ciel découvert, mi en clairière de forêt, fut séduit par les charmes d'une de ces bergères du nom de Vuargnoz.

Ce qu'il en advint, eh bien, c'est facile à le deviner.

Était-ce un étranger en visite ou en séjour chez les savoyards? Était-ce un fils titre de l'endroit? Ceci peut rester confus.

Ce qui est certain, c'est que la chose est vraie et que le père du bâtard qui conserva le nom de sa mère, fut bien souvent regrettant au cours d'une vie agitée d'honneurs et de gloire mêlée d'amertume, la franche idylle sylvestre de la montagne. Il regretta même le chalet hospitalier où les filles et les garçons couchaient à la grange et où il avait pris amitié avec tous les braves gens qui l'habitaient.